



LA POSTE

Communiqué de presse  
Le 09/01/2017

## **Soldes d'hiver : La Poste facilite le renvoi des colis avec son service de retour depuis la boîte aux lettres**

A l'occasion des soldes d'hiver du 11 janvier au 21 février 2017, La Poste prévoit une augmentation du nombre de colis livrés chaque jour, jusqu'à 1.5 million contre 1 million en moyenne habituellement. Environ 6% des colis commandés seront retournés par les e-acheteurs aux e-commerçants (pour un échange de taille par exemple). La Poste permet via son service exclusif Colissimo Retour de renvoyer les colis directement depuis sa boîte aux lettres, sans se déplacer. Plus de 3 000 e-commerçants proposent déjà ce mode de retour à leurs clients. Plus d'1 million de Colissimo ont déjà été ainsi acheminés depuis le lancement du service.

### **Retourner son colis depuis sa boîte aux lettres, comment ça marche ?**

Pour retourner un Colissimo depuis sa boîte aux lettres, il suffit de faire sa demande de retour auprès du site e-marchand\*, d'imprimer et de coller l'étiquette de transport sur son Colissimo, et de le déposer dans sa boîte aux lettres avant 8 h du matin le jour souhaité.

Au cours de sa tournée, le facteur récupère le Colissimo déposé dans la boîte aux lettres et y dépose un avis de prise en charge. Le client est informé en parallèle par e-mail que son Colis a bien été emporté.

### **Bon à savoir :**

Ce service s'adresse aux e-acheteurs ayant effectué une commande sur l'un des 3000 sites proposant l'offre Colissimo Retour. Les colis peuvent être retournés depuis une boîte aux lettres normalisée – 26cm x 26cm x 34cm.

*\* Si le site e-commerçant dispose de l'offre Colissimo Retour*

### **Contact presse pour La Poste**

Agence Point Virgule - Chrystel Libert – 01 73 79 50 88 – [clibert@pointvirgule.com](mailto:clibert@pointvirgule.com)